

Sous la coordination de
Pr Benoît TINE
Dr Ibrahima Demba DIONE

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

N°1, DÉCEMBRE 2020

Revue annuelle à comité de lecture international



**Sous la coordination de
Pr Benoît TINE
Dr Ibrahima Demba DIONE**

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET SOCIALES**

Revue annuelle à comité de lecture international



**Avec le soutien financier de l'UFR des Sciences Economiques et
Sociales de l'Université Assane Seck de Ziguinchor**

**© L'HARMATTAN-SÉNÉGAL, 2021
10 VDN, Sicap Amitié 3, Lotissement Cité Police, DAKAR**

<http://www.harmattansenegal.com>
senharmattan@gmail.com
senlibrairie@gmail.com

ISBN : 978-2-343-22387-2
EAN : 9782343223872

Directeur du Laboratoire de Recherche en Sciences Économiques et Sociales (LARSES) : Paul DIEDHIOU

Directeur de publication de la Revue Internationale de Recherche en Sciences Économiques et Sociales (RISES) : Benoît TINE

Comité de pilotage ayant œuvré pour la fondation de la revue

Benoît TINE (responsable)

Paul DIEDHIOU

Melyan MENDY

Khalifa Ababacar KANE

Ndiouma NDOUR

Ousmane BASSE

Coordonnateur de ce numéro 1 :

Benoît TINE btine@univ-zig.sn

Ibrahima Demba DIONE idione@univ-zig.sn

Numéro ISSN : 2730-4485

N°1, décembre 2020

Adresse électronique de contact : rises@univ-zig.sn

Comité Scientifique

Paul DIEDHIOU, Université Assane Seck de Ziguinchor

Mamadou BADJI, Université Assane Seck de Ziguinchor

Sébastien FLEURET, Université d'Angers (France)

Moustapha TAMBA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Babacar NDIAYE, Université Amadou Mahtar Mbow de Diamniadio

Fatoumata HANE, Université Assane Seck de Ziguinchor

Tidiane NDOYE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Sara NDIAYE, Université Gaston Berger de Saint-Louis

Benoît TINE, Université Assane Seck de Ziguinchor

Alioune Badara SAKHO, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Mélanie JACQUEMIN, Aix-Marseille Université-IRD (France)

Jean-Loup AMSELLE, École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris (France)

Jean COPANS, Université René Descartes, Paris (France)

Jean-Louis CORREA, Université Virtuelle du Sénégal

Lamine NDIAYE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Bertin YANGA NGARY, Université Omar Bongo de Libreville (Gabon)

Christelle MANIFET, Université Jean Jaurès de Toulouse (France)
Amadou Hamath DIA, Université Assane Seck de Ziguinchor
Oumar SY, Université Assane Seck de Ziguinchor
Ndiouma NDOUR, Université Assane Seck de Ziguinchor
Melyan MENDY, Université Assane Seck de Ziguinchor
Dielya Yaya WANE, Université Assane Seck de Ziguinchor
Dorte THORSEN, Université de Sussex (Royaume-Uni)
Philip MILBURN, Université de Rennes 2 (France)
Aly TANDIAN, Université Gaston Berger de Saint Louis

Comité de lecture

Blaise Waly BASSE, Université Assane Seck de Ziguinchor
Boubacar BASSE, Université Assane Seck de Ziguinchor
Abdoulaye DIALLO, Université Assane Seck de Ziguinchor
Mamadou Aguibou DIALLO, Université Assane Seck de Ziguinchor
Ibrahima Demba DIONE, Université Assane Seck de Ziguinchor
Jean Alain GOUDIABY, Université Assane Seck de Ziguinchor
Adama SADIO, Université de Rouen (France)
Nana ISSALEY, Lasdel (Niger)
Sébastien FLEURET, Université d'Angers (France)
Paul DIEDHIOU, Université Assane Seck de Ziguinchor
Blondin CISSE, Université Gaston Berger de Saint Louis
Abdoul Aziz NIANG, Université Assane Seck de Ziguinchor
Mamadou BODIAN, Université de Floride (États Unis)
El Hadj Malick Sy CAMARA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Amadou FALL, Université Assane Seck de Ziguinchor
Philippe MEGUELLE, Université Assane Seck de Ziguinchor
Oumar SALL, Université Assane Seck de Ziguinchor
Doudou Dieye GUEYE, Université Assane Seck de Ziguinchor
Ibrahima TOURE, Université Assane Seck de Ziguinchor
Abdou KA, Université Assane Seck de Ziguinchor
Abdourahmane SECK, Université Gaston Berger de Saint Louis
Aly TANDIAN, Université Gaston Berger de Saint Louis
Abdoulaye NGOM, Université de Strasbourg (France)
Melyan MENDY, Université Assane Seck de Ziguinchor
Diène Colly DIOUF, Université Assane Seck de Ziguinchor
Daouda NGOM, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Solange Ngo YEGBA, UCAC/FSSG, (Cameroun)
Jean Baptiste Valter MANGA, Université Assane Seck de Ziguinchor

Papa Ngore Sarr SADIO, Université du Sine-Saloum El Hâdj Ibrahima Niass

Cheikh Soumoune DIOP, Université Assane Seck de Ziguinchor

Djiby SAMBOU, Université Amadou Mahtar MBOW de Diamniadio

Thiané DIAGNE, Université Assane Seck de Ziguinchor

Aboubacar Abdoulaye BARRO, Université Assane Seck de Ziguinchor

Ibrahima Xalil NIANG, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Benoît TINE, Université Assane Seck de Ziguinchor

Albert Gautier NDIONE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Avant-propos

Dr Paul DIÉDHIOU,

Directeur du LARSES

Pour qui crée-t-on des revues en Afrique, au Sénégal ou à l'université Assane Seck de Ziguinchor ? Ne sommes-nous pas en train de mettre sur pied une revue dont les auteurs et les lecteurs ne seront que des universitaires animés par leur carrière ? La réponse à ces questions déjà agitées par Jean Copans et Jean Ziegler est sans ambages : nous allons toujours écrire pour les mêmes : les lettrés, ici les universitaires. Il est vrai que dans un pays, le Sénégal, où le taux d'analphabétisme est assez important, il est difficile de créer une revue qui serait lue par un large public. En plus, compte tenu du niveau de vie, l'achat d'un livre ou d'un numéro de revue est un luxe pour le Sénégalais « lambda ». On voit dès lors les obstacles qui se dressent devant ce projet noble de lancer une revue. Mais ces obstacles sont loin d'être insurmontables et la création le 22 avril 2012 du Laboratoire de Recherche en Sciences Économiques et Sociales (LARSES) en est une parfaite illustration.

En effet, depuis sa date de création, le LARSES, par la volonté de ses membres, a su surmonter un défi majeur : l'organisation tous les deux ans d'un colloque international et la publication des actes. La venue dans le monde universitaire de ce nouveau-né qu'est la Revue internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) n'est que le résultat de ce travail abattu par les Enseignants-chercheurs membres du LARSES.

Ce laboratoire qui s'inscrit dans les traditions universitaires s'est fixé comme objectif de décloisonner les barrières disciplinaires. C'est en ce sens qu'il regroupe en son sein des Enseignants-chercheurs des départements de Sociologie, d'Économie-Gestion, d'Informatique Appliquée, des Sciences juridiques et de Tourisme de l'UFR Sciences Économiques et Sociales (SES) de l'université Assane Seck. C'est dans la perspective de promouvoir la pluridisciplinarité voire la transdisciplinarité qu'il faut placer la création de cette revue qui est en quelque sorte le pendant du laboratoire. La RISES vient donc concrétiser un projet cher aux Enseignants-chercheurs membres du LARSES : la vulgarisation de la production scientifique des chercheurs et Enseignants-

chercheurs venant des différentes institutions et disciplines. En ce sens, ce nouveau-né (RISES) à qui je souhaite longue vie, compte perpétuer cette culture en gestation au sein du laboratoire : la pluridisciplinarité et la transdisciplinarité. On comprend dès lors pourquoi ce premier numéro regroupe les contributions des chercheurs appartenant aux différentes disciplines des sciences sociales.

Mais mon rêve est également de voir dans les prochaines parutions de cette revue un travail collectif et collaboratif où des chercheurs venant de disciplines « différentes » publient ensemble des articles, chacun y apportant sa touche et tout cela dans un esprit pluridisciplinaire ou transdisciplinaire. Autrement dit, sociologues, économistes, juristes, géographes, historiens, littéraires, linguistes, agroforestiers pourraient ensemble réfléchir sur une thématique transversale et copublier un article. Tel est, à mon sens, le travail collectif et collaboratif à encourager puisque les faits se présentent à nous chercheurs comme des phénomènes sociaux totaux pour reprendre Mauss. Ce défi est peut-être difficile à relever compte tenu de cette division institutionnelle érigée en dogme.

Comme le LARSES dont elle est l'outil principal, je nourris le rêve de voir cette revue s'ouvrir au monde non universitaire. Ainsi, l'université cessera d'être une tour d'ivoire. À cet effet, tout en gardant sa ligne éditoriale et la rigueur scientifique d'ordre académique, la RISES peut se fixer un objectif : accepter les contributions des professionnels qui souhaiteraient publier sur les sujets relevant de leurs domaines de compétences ou des cas pratiques.

Mais un des défis majeurs que les enseignants-chercheurs qui œuvrent inlassablement pour la production scientifique et la vulgarisation de résultats de leur recherche est celui de l'espérance de vie de la revue. La création d'une revue nécessite la mobilisation des ressources humaines, logistiques et surtout financières. Or, dans les universités publiques sénégalaises, les Sciences sociales constituent le parent pauvre. De ce fait, il est souvent difficile (comme dans le cadre de l'organisation des colloques) de trouver des fonds et les abonnements à des revues sont rares dans nos pays où le souci premier est de subvenir aux besoins primaires : manger à sa faim. Nous ne saurions évaluer ici le taux de mortalité des revues mort-nées au Sénégal. Les maisons d'éditions sénégalaises sont pour la plupart en faillite et le projet de création des Presses universitaires serait probablement une aubaine. C'est dire que ce défi de taille peut être surmonté avec la volonté et l'abnégation sans faille des enseignants-chercheurs appelés à préserver cet outil de travail qu'est la RISES. Cette

revue scientifique est effectivement un outil de diffusion des résultats de la recherche menée au sein du LARSES. J'incite alors les collègues à s'impliquer afin de promouvoir la recherche.

Ensemble relevons ces défis ! Je souhaite à cette revue une longue espérance de vie.

Préface

Pr Benoît TINE

Vous tenez dans vos mains le premier numéro de la Revue internationale des Sciences économiques et sociales (RISES). Cette revue est portée par le Laboratoire de recherche en sciences économiques et sociales de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal). RISES est un espace de dialogue entre plusieurs disciplines et paradigmes qui publie des articles originaux. Elle est une revue qui paraît une fois par an, sous formats physique et électronique. Elle dispose d'un comité scientifique international ainsi que d'un comité de lecture international. Les textes envoyés pour publication dans la revue sont soumis à une instruction en double aveugle avant d'être relus par les correcteurs de l'éditeur. Les contributions pluridisciplinaires de ce numéro inaugural nous font voyager dans quatre différents continents que sont l'Afrique, l'Europe et l'Asie (Sénégal, Côte d'Ivoire, Niger, République Démocratique du Congo, Cameroun, Union Européenne, Mexique, Chine).

Ce rayonnement scientifique international de la revue commence par la ville de Ziguinchor qui a vu la création en 2007 de l'Université éponyme rebaptisée en 2014, Université Assane Seck de Ziguinchor. Mais le processus de création de cette université a commencé en 2002 ainsi que nous le dit **Moustapha TAMBA** dans son article intitulé : *L'enseignement supérieur dans la région de Ziguinchor*. Il ne manque pas de souligner que cet enseignement supérieur doit être considéré comme le moteur du développement en termes de recherche mais aussi en termes de création d'emploi et d'insertion professionnelle. Cependant le fossé est encore grand entre l'université et ce monde professionnel, ainsi que l'affirme **Benoît TINE** dans l'article *École et entreprise au Sénégal : quelles articulations entre deux secteurs en clair-obscur ?* En effet, il milite pour un enseignement supérieur de qualité qui passe par le rapprochement entre les formations universitaires et les débouchés professionnels. Il passe également par la mobilité des enseignants-chercheurs et **Jean Alain GOUDIABY** nous l'explique à travers l'article intitulé : *USAID /ERA et la mobilité des universitaires sénégalais aux États-Unis : quand les projets contribuent à redessiner les mobilités académiques*. Dans cet article issu d'une recherche empirique, l'auteur montre comment les mobilités académiques des enseignants-chercheurs

sont porteuses d'une circulation de concepts et de savoirs dans un contexte académique mondialisé. L'implantation d'une université à Ziguinchor est l'occasion de faire de la région « naturelle » de la Casamance un « laboratoire social ». C'est ainsi que **Mamadou Aguibou DIALLO** et **Lamine TOURE** questionnent *les tensions urbaines et les conflits dans les quartiers spontanés en Casamance*. En prenant comme exemple le quartier Néma II, ils nous montrent que l'absence d'assainissement, la délimitation informelle des parcelles et la cohabitation dans des espaces plus ou moins ouverts génèrent des conflits que les formes de sociabilité encore très marquées arrivent à juguler. **Doudou Dièye GUEYE**, traitant du sujet : *Déplacés et réfugiés du conflit casamançais : le paradoxe d'une hospitalité*, nous plonge dans le conflit interne armé casamançais, l'un des plus vieux de la région ouest africaine. À partir d'une enquête qualitative, il relève que les logiques économiques et marchandes qui ont pris le pas sur les logiques sociales. La légendaire hospitalité est éprouvée et se voit vider de sa substance.

En dehors de l'hospitalité en crise au moment d'accueillir les déplacés et réfugiés, le conflit armé casamançais a également généré des traumatismes dont nous parle **Ismaila SENE**, dans son article : *Handicap acquis, affect traumatique et perception de soi : Le cas des victimes de mines en Casamance*. En effet, les mines antipersonnel ont occasionné l'apparition d'un handicap acquis qui a engendré un affect traumatique qui s'exprime à travers un sentiment d'impuissance et une perception négative de soi. Les recherches en Casamance ne se focalisent pas que sur le conflit armé. La culture y tient un rôle prépondérant que revisite **Lamine TOURE** dans son article : *La place et le rôle du griot manding dans les baptêmes : cas du village de Maroncounda*. Naguère personnage clef de la culture manding, assurant la continuité de la tradition, ce roi de la parole voit se transformer son métier avec un fort penchant marketing et commercial. Lamine Touré nous argumente cette importance à revaloriser cette figure historique de la société mandingue. De même, **Serigne Momar SARR**, dans une réflexion épistémologique, plaide pour repenser les sciences sociales dans une perspective postcoloniale et pratiquer la sociologie dans le présentisme négro-africain. Il essaie de situer la manière d'être sociologue et de pratiquer la sociologie dans son article : *Pensée complexe et théorie quantique : implication pour l'objet de connaissance en sociologie*.

Quant à **Aminata DIOP**, elle nous fait sortir de la Casamance et nous plonge dans *les perceptions et réadaptations de la loi sur le Domaine*

national en milieu seereer (Joal-Fadiouth/Sénégal). La loi sur le Domaine national pose problème parce que dans ses principes, les terres sont inaliénables. Néanmoins, entre la théorie contenue dans la Loi et la pratique constatée sur le terrain, il existe un grand fossé. Les affinités relationnelles et le clientélisme politique sont constatés dans la gestion foncière locale. Finalement, les populations procèdent à une appropriation sélective des textes et ne prennent que ce qui les arrange.

Ibrahima Demba DIONE nous fait voyager hors du Sénégal. Son étude comparative intitulée *réseaux de commerce et intégration : approche par les pratiques socioéconomiques aux dyades en Afrique extrême occidentale* montre comment l'intégration est un vain mot créant des discontinuités territoriales. Les populations quant à elles vivent l'espace sous régional, homogène, continu et intégratif, en faisant fi de l'appartenance nationale, du moins dans les dynamiques économiques impulsées par les marchés ruraux, sanctuaire du secteur informel. Ce secteur informel a fait l'objet d'une étude approfondie par trois chercheurs : **Fabrice TANO**H, **Dali Serge LIDA**, **Jean-Louis LOGNON**. En effet, dans un article intitulé : *Formes et enjeux de l'épargne dans l'économie informelle en Côte d'Ivoire*, ils s'intéressent d'abord aux formes de l'épargne, ensuite aux implications sociales des formes d'épargne. Une épargne en définitive qui est une activité collective, ne se démarquant jamais de la relation au groupe d'appartenance/référence (ménage, famille, interconnaissances). Le « miracle ivoirien » n'a pas pu retenir les Ivoiriens sur leur sol. Une fois à l'extérieur grâce à des réseaux d'appartenance, ils rencontrent d'énormes problèmes d'insertion. La contribution de **Mathieu Jérémie ABENA ETOUNDI** et **Fridolin OMGBA OWONO** intitulée : *L'insertion socioéconomique des immigrants ivoiriens au Cameroun (1978-2011)* relate les formes de migrations et les différentes stratégies d'adaptation.

Ce numéro inaugural nous transporte également au Niger avec **Ibrahim MALAM MAMANE SANI** et **Saadou ABOUBACAR** qui nous parlent du *foyer amélioré PADES qui est un moyen de lutte contre le changement climatique dans le département de Dogondoutchi au Niger*. Dans un contexte de changement climatique, cet article analyse l'utilisation du foyer amélioré PADES comme moyen de lutte contre le changement climatique dans le département de Dogondoutchi. C'est ainsi qu'il permet la réduction de la consommation du bois, la diminution de la production de la fumée, la protection contre le vent, la poussière et la fumée, la concentration de l'énergie dans le foyer, les aliments préparés

dans de bonnes conditions d'hygiène, la rapidité de la cuisine en économie de revenu familial, la bonne gestion de temps, l'amélioration de la santé communautaire.

Nicodème Bondo MULUNDA nous plonge dans les proverbes de la langue Kiluba. Dans son article intitulé : *de l'Orature à l'écriture : dépopularisation d'une littérature des masses. Cas des proverbes de la langue Kiluba*, l'auteur conclut qu'aller de l'orature à l'écriture revient à dépopulariser une littérature des masses. Mathias Kaimangui nous amène dans le Cameroun voisin à travers l'article : *Méthodes endogènes de résolution des conflits chez les Massa à l'épreuve de la modernité : cérémonie du chien égorgé, usage de la sauce d'oseille et sacrifice du zilingagouna (calao)*. Grâce à des outils qualitatifs et quantitatifs de collecte de données, Kaimangui constate que cette méthode traditionnelle de résolution des conflits qui souffre de la modernité (justice administrative) mérite d'être revalorisée. **Soulémanou DAÏROU** de son côté plaide pour une revalorisation des cultures alimentaires du nord Cameroun dans son article : *Stratégie de valorisation et de préservation du patrimoine alimentaire sacré au Nord-Cameroun*. **Hamidou ISSA** lui emboîte le pas et s'intéresse au *Statut juridique de la femme mariée au Cameroun : entre permanences et mutations (1934-2016)*. Il observe que le comportement du législateur tend vers une dissimulation volontaire à dégager les corollaires du principe d'égalité de genre qu'il recherche, ce qui ne favorise véritablement pas son efficacité dans le droit civil et pénal camerounais. Par contre, la coopération décentralisée regorge d'opportunité en termes de développement ainsi que l'illustre l'article intitulé *La coopération entre acteurs économiques de la France et les collectivités territoriales décentralisées au Cameroun : cas de la région d'Alsace et de la communauté urbaine de Douala, 1987-2018*. Ainsi, cette coopération est une forme particulière de solidarité internationale qui favorise l'enracinement de la décentralisation avant l'ouverture ainsi que l'analyse **André Bienvenu MFO**. Contrairement à la coopération décentralisée, l'immigration subsaharienne en Europe souffre de beaucoup de paradoxes selon **Adama SADIO** dans son article *Les contradictions de l'Union européenne dans sa lutte contre l'immigration subsaharienne*. Après l'Europe, l'article *Races, dynamisme sociopolitique et identité* de **Kouakou LALEKOU** nous invite en Amérique latine pour réfléchir sur les questions raciales qui ont imposé aux luttes sociales et politiques leur dynamique au Mexique.

Nous terminons notre voyage en Chine grâce à **Irié Séverin ZAN BI** et **Tiéba YEO** par le biais de l'article : *La pratique religieuse en Chine : entre ruptures et continuités au XXème siècle (1898 à 1999)*. En effet, ayant survécu aux différentes tempêtes politiques, la pratique religieuse est l'un des éléments essentiels de l'histoire chinoise. L'analyse de la pratique religieuse que nous propose cet article met en relief l'enjeu sociopolitique de la religion dans le processus de modernisation de ce pays.

Ce numéro inaugural de la Revue Internationale des Sciences Economiques et Sociales se caractérise ainsi par une grande richesse pluridisciplinaire et transdisciplinaire pour une meilleure connaissance des réalités qui nous entourent.

Sommaire

Avant-propos.....	11
	<i>Paul DIÉDHIYOU</i>
Préface.....	15
	<i>Benoît TINE</i>
L’enseignement supérieur dans la région de Ziguinchor.....	25
	<i>Moustapha TAMBA</i>
Ecole et entreprise au Sénégal : quelles articulations entre deux secteurs en clair-obscur ?.....	37
	<i>Benoît TINE</i>
USAID/ERA et la mobilité des universitaires sénégalais aux États-Unis : quand les projets contribuent à redessiner les mobilités académiques.....	61
	<i>Jean Alain GOUDIABY</i>
Tensions urbaines et conflits dans les quartiers spontanés en Casamance : le cas de Néma II à Ziguinchor.....	83
	<i>Mamadou Aguïbou DIALLO</i> <i>Lamine TOURE</i>
Déplacés et réfugiés du conflit casamançais : le paradoxe d’une hospitalité.....	101
	<i>Doudou Dièye GUEYE</i>
Handicap acquis, affect traumatique et perception de soi : Le cas des victimes de mines en Casamance.....	121
	<i>Ismâïla SENE</i>
La place et le rôle du griot manding dans les baptêmes : cas du village de Maroncounda.....	139
	<i>Lamine TOURE</i>

Pensée complexe et théorie quantique : implication pour l'objet de connaissance en sociologie	159
	<i>Serigne Momar SARR</i>
Perceptions et réadaptations de la loi sur le Domaine national en milieu <i>seereer</i> (Joal-Fadiouth/ Sénégal)	183
	<i>Aminata DIOP</i>
Formes et enjeux de l'épargne dans l'économie informelle en Côte d'Ivoire	205
	<i>Fabrice TANOH</i> <i>Dali Serge LIDA</i> <i>Jean-Louis LOGNON</i>
Réseaux de commerce et intégration : approche par les pratiques socioéconomiques aux dyades en Afrique extrême occidentale	223
	<i>Ibrahima Demba DIONE</i>
Le foyer amélioré PADES : un moyen de lutte contre le changement climatique dans le département de Dogondoutchi au Niger	241
	<i>Ibrahim MALAM MAMANE SANI</i> <i>Saadou ABOUBACAR</i>
De l'orature à l'écriture : dépopularisation d'une littérature des masses. Cas des proverbes de la langue kiluba (L33)	265
	<i>Nicodème BONDO MULUNDA</i>
L'insertion socioéconomique des immigrants ivoiriens au Cameroun (1978- 2011).....	281
	<i>Mathieu Jérémie ABENA ETOUNDI</i> <i>Fridolin OMGBA OWONO</i>
Méthodes endogènes de résolution des conflits chez les Massa à l'épreuve de la modernité : cérémonie du chien égorgé, usage de la sauce d'oseille et sacrifice du <i>zilimgagouna (calao)</i>	305
	<i>Mathias KAIMANGUI</i>
Stratégie de valorisation et de préservation du patrimoine alimentaire sacré au Nord-Cameroun	323
	<i>Soulémanou DAÏROU</i>

Statut juridique de la femme mariée au Cameroun : entre permanences et mutations (1934-2016).....	347
	<i>Hamidou ISSA</i>
La coopération entre acteurs économiques de la France et les collectivités territoriales décentralisées au Cameroun : cas de la région d'Alsace et de la communauté urbaine de Douala, 1987-2018	367
	<i>André Bienvenu MFO</i>
Races, dynamisme sociopolitique et identité au Mexique.....	417
	<i>Kouakou Laurent LALEKOU</i>
La pratique religieuse en Chine : entre ruptures et continuités au XXème siècle (1898 à 1999)	433
	<i>Irié Séverin ZAN Bi</i> <i>Tiéba YEO</i>

Tensions urbaines et conflits dans les quartiers spontanés en Casamance : le cas de Néma II à Ziguinchor

Mamadou Aguibou DIALLO

Enseignant-chercheur à l'Université Assane Seck de Ziguinchor, Laboratoire de Recherche en Sciences Economiques et Sociales (LARSES), Sénégal.

madiallo@univ-zig.sn

Lamine TOURE

Doctorant à l'Université Assane Seck de Ziguinchor, ED-ESH, laboratoire LARSES, Sénégal, lamedidiula@gmail.com

Résumé

Cet article s'intéresse aux rapports sociaux dans les espaces urbains sénégalais et plus particulièrement aux tensions et conflits dans un quartier spontané (Néma II) de Ziguinchor (Sénégal). L'étude s'appuie sur une démarche combinant les méthodes qualitative (observation et entretien) et quantitative (enquête par questionnaire). Les résultats des enquêtes de terrain menées auprès des populations et des personnes-ressources indiquent que la structuration du quartier Néma II, l'absence d'assainissement, la délimitation informelle des parcelles et la cohabitation dans des espaces plus ou moins ouverts sont génératrices de tensions qui débouchent parfois sur des conflits. Cependant, ces derniers sont d'intensité faible et les résidents de Néma II arrivent à les dépasser en essayant de gérer les différends à un niveau local (famille, voisinage, quartier) tout en évitant de solliciter les institutions judiciaires.

Mots clés : tensions, conflits, quartier, spontané, Néma II, Ziguinchor.

Abstract

This paper focuses on social relations in senegalese's urban spaces and specifically on tensions and conflicts in a spontaneous neighborhood (Nema II) in Ziguinchor (Senegal). This study is based on methodology combining qualitative (observation, interview) and quantitative (questionnaire survey) methods. Results of field surveys with populations

and resource persons indicate that the structure of Nema II, the lack of sanitation, the informal demarcation of plots and cohabitation in more or less open spaces generate tensions that sometimes lead to neighborhood conflicts.

However, these conflicts have low intensity and Nema II's residents manage them at a local level (family, neighborhood) without addressing to judicial system.

Key words: *tensions, conflicts, neighborhood, spontaneous, Nema II, Ziguinchor.*

Introduction

Cette étude est une réflexion sur la conflictualité (tensions et conflits) à Néma II, un quartier spontané de Ziguinchor. Notre question de départ est la suivante : quels sont les facteurs de conflictualité à Nema II ? On entend par conflit une opposition (lutte) marquée par un engagement (sous forme d'action) conscient et très manifeste des acteurs lors des interactions. La tension fait référence à une situation tendue entre des acteurs en interaction. Elle peut déboucher sur une confrontation et devenir un conflit ouvert ou ne pas s'exprimer et demeurer à l'état latent.

Sur le plan scientifique, les mutations de l'occupation de l'espace urbain provoquent des conflits qui intéressent particulièrement les sciences sociales (Torre et Kirat, 2008). En plus de modifier le cadre de vie, ces mutations changent les relations individu-espace et génèrent des tensions et des conflits, au niveau des territoires (Mélé, 2013). Ces derniers, en tant qu'éléments de la conflictualité, jouent un rôle majeur dans la constitution de la ville comme produit social (Castells, 1983).

La littérature sur la conflictualité montre que les géographes et les sociologues l'ont analysé en lien avec l'espace en s'intéressant à des domaines comme les résistances liées aux processus de périurbanisation et d'étalement résidentiel, la conservation des espaces naturels, des paysages ou de la biodiversité, les nuisances sonores ou celles des installations industrielles, etc. Ces éléments constituent autant de manifestations de tensions et de conflits portant sur ce qu'il est convenu d'appeler les usages des espaces. Toutefois, certains cadres urbains sont plus susceptibles que d'autres de générer des conflits (Joerin et al., 2005). En effet, les quartiers spontanés peuvent être considérés comme des

territoires de tensions dans la mesure où les espaces ne sont pas objectivement affectés par les autorités locales et les modes d'occupation voire d'appropriation et de délimitation du foncier restent problématiques.

De nombreux chercheurs (Joerinet al, 2005 ; Caron et Torre, 2006 ; Sénégal, 2005 ; Cadoret, 2011) qui ont bâti un travail considérable ramènent les conflits de quartier à des problèmes d'ordre territorial. Autrement dit, les individus dans un quartier peuvent entrer en conflictualité pour des raisons liées à la cohabitation, à l'occupation des terres, à la délimitation des parcelles pour l'habitat ou les activités.

Partant d'une telle réflexion, nous posons la question suivante : les conflits à Néma II sont-ils liés à la configuration du quartier et au mode d'occupation de l'espace ou plutôt aux interactions quotidiennes ?

Dans cet article, nous avons étudié les conflits sous plusieurs angles. Du conflit de voisinage au conflit foncier en passant par les conflits interpersonnels, nous montrons que la conflictualité est inséparable du mode d'occupation de l'espace dans le quartier de Néma II.

1 Méthodologie

Pour ce travail, nous avons combiné la méthode qualitative et la méthode quantitative. S'agissant du recueil des données, nous avons mené une enquête de terrain (questionnaire et entretien) dans le quartier de Néma II. Concernant l'aspect quantitatif, nous avons soumis 152 questionnaires à des adultes dans les ménages avec une priorité accordée aux chefs de ménages. L'échantillonnage de commodité a été privilégié dans ce travail en raison de la difficulté de faire appel à des techniques d'échantillonnage de type probabiliste comme l'échantillon aléatoire ou par quotas. L'échantillonnage de commodité est une technique qui est choisie en l'absence de base de sondage et lorsqu'on est dans l'impossibilité de s'assurer d'une représentativité de la population globale. Les sujets sont choisis en raison de leur accessibilité.

Dans notre cas, nous nous sommes rendus dans le quartier et avons choisi les chefs de ménage en raison de leur disponibilité et de leur vécu dans le quartier.

Le traitement des données quantitatives est réalisé par le moyen du logiciel IBM SPSS 23. Ce traitement nous a permis de rechercher les

doublons, d'identifier les valeurs extrêmes, de vérifier les incohérences et traiter les données manquantes.

Les enquêtés sont majoritairement de l'ethnie mandingue (40,1 %) et peule (28,9 %). L'âge moyen de notre échantillon est d'environ 39 ans. Par contre, un enquêté sur quatre est âgé de plus de 45 ans. Pour le volet qualitatif, nous avons effectué 06 entretiens individuels (un notable dans le quartier, un résident de Néma II, un responsable de jeunes, un délégué de quartier, agent à la maison de justice, un technicien du cadastre) et un focus group avec 8 personnes. Le choix des enquêtés s'est effectué sur la base de critères qui prennent en compte leur implication dans des conflits à Néma II.

Pour le traitement de ces données qualitatives, nous avons décidé de procéder à une transcription des entretiens puis à une analyse thématique. Ce qui nous a permis de reconstruire les situations conflictuelles dans ce quartier.

2 Résultats et discussions

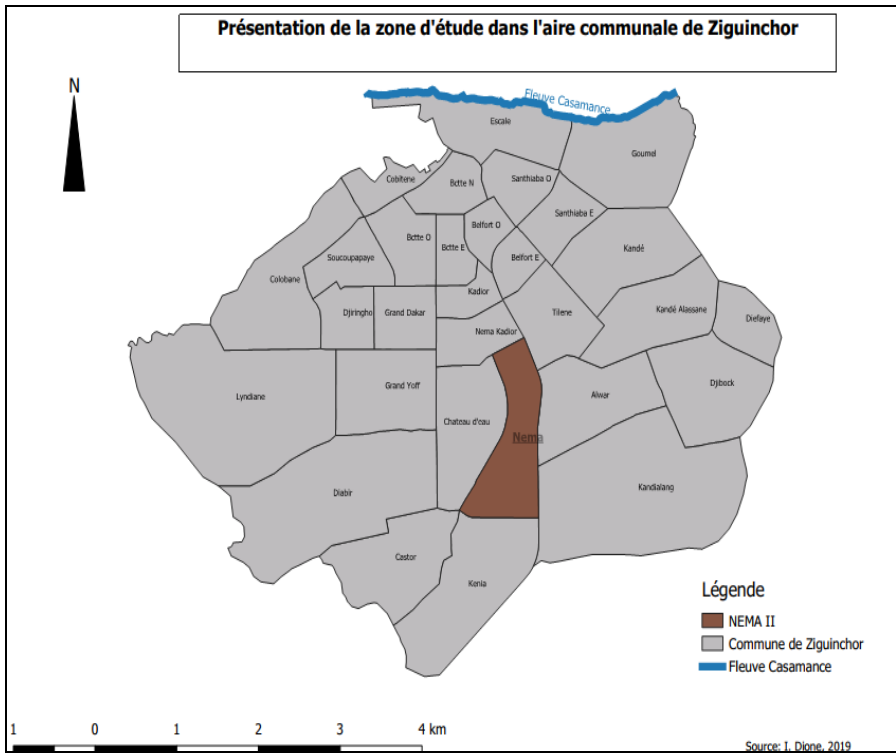
Dans cette partie, nous présentons les résultats des enquêtes de terrain effectuées auprès des chefs de ménage et des personnes-ressources. Les données portent sur les relations dans le quartier et surtout sur la conflictualité (vécu, acteurs, cadre de gestion).

2.1 Espaces et conflits à Ziguinchor : Néma II un quartier « tensiogène » ?

Néma II est un quartier situé à la périphérie de la commune de Ziguinchor. Le quartier tient sa particularité à sa structure géographique et sociale. Les deux donnent lieu à un type de cohabitation que l'on rencontre fréquemment dans les zones rurales.

Néma II est situé au sud de la commune de Ziguinchor entre le boulevard des 54 mètres et l'aéroport d'une part, et les quartiers Néma Kador et Kénia d'autre part (voir figure 1 suivante).

Figure 1 : carte de la commune de Ziguinchor



Source : Dione, 2019

L'absence de lotissement pour une partie et le non-achèvement dans l'autre partie laissent croire que c'est un quartier occupé à la va-vite. Même si actuellement une partie de Néma II, appelée *Néma II sapeur* est lotie, il n'en demeure pas moins que les deux se ressemblent tant sur la structure géographique que sur celle sociale. S'agissant de Néma II non loti, la configuration spatiale est assez particulière avec une sorte d'imbrication des espaces de vie et de mobilité.

Les propos suivants d'un notable résidant dans ce quartier permettent de mieux comprendre ce sous-quartier :

[...] La cour de la maison de l'un est les toilettes de l'autre parce que les eaux usées des toilettes de l'un ruissèlent dans la cour de la maison de l'autre et vice versa. Parce que si cet espace lui appartient et qu'il en fait des toilettes alors qu'à côté c'est la cour de ta maison, tu ne peux pas l'empêcher de faire ce qu'il veut. (...) Il y a des endroits ici à Néma II où les eaux usées des uns se retrouvent dans la cour de la maison de

l'autre et il n'y peut rien ; j'en ai vu ici à Néma II. Et il en va aussi de même pour les ruelles. Ici à Néma II, tu ne peux pas sortir de chez toi sans passer par la cour de la maison d'autrui. Ici, tu ne peux pas aller chez quelqu'un sans passer par la cour d'autrui [...]. (M. Sadio, notable dans le quartier).

Nous comprenons à travers cet extrait d'entretien que la configuration du quartier de Néma II est assez spécifique. C'est une zone qui possède les caractéristiques d'un quartier spontané, d'un bidonville où l'occupation de l'espace n'obéit pas aux normes en matière de lotissement. Les maisons n'ont pas de clôture et de ce fait, les espaces d'habitat, de loisirs et les toilettes sont mélangés (voir photos suivantes).

Photographie 1 : vue de deux maisons à Néma II

Photographie 2 : aperçu d'une cour avec la maison et les toilettes



Toilettes

Source : enquête de terrain, juillet 2019

À Néma II, le seul justificatif prouvant qu'on est propriétaire du lot que l'on occupe est le papier délivré par le chef de quartier. De nombreuses parcelles à usage d'habitation acquises par don, legs, cession sont souvent source de conflits, car la délimitation informelle des parcelles rend difficiles une visibilité des frontières et une identification des propriétaires (voir extrait d'entretien suivant).

[...] Il y'a des gens qui ne sont pas d'accord sur la position de la limite qui les sépare. Il y'a un espace et l'un pense que cet espace lui appartient et l'autre aussi pense que cet espace est pour lui, donc les conflits de ce genre sont très récurrents ici à Néma II [...]. (M. Sadio, notable dans le quartier).

Plusieurs problèmes du quartier sont liés à l'occupation de l'espace. Cette occupation a commencé en 1957 alors que le terrain appartenait à l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) et elle se poursuit aujourd'hui même si des

négociations sont entreprises pour céder le quartier à la collectivité locale qui doit le restructurer. Mais, n'ayant pas été mis en valeur par l'ASECNA, ce quartier périphérique est finalement occupé par les populations des villages environnants déplacées par le conflit casamançais et attirées par la ville.

Toutefois, Néma II est l'exemple typique d'un quartier anarchiquement occupé. Dans ce quartier, les arbres, les premières habitations ont longtemps servi de repères, de limites de parcelles, à défaut de bornage, surtout du côté de *Néma II ASECNA*, non loti. Cette façon de délimiter l'espace est certes compréhensible pour des groupes ou des communautés pour qui les « cartes mentales » ont une importance dans l'appropriation du foncier, mais le problème c'est qu'une fois les objets de délimitation disparus sans que les propriétaires aient pu indiquer aux successeurs ou héritiers la limite de la propriété foncière, des conflits à soubassement foncier peuvent naître entre les voisins.

Par ailleurs, dans cette localité, rares sont des maisons qui sont clôturées, sinon, correctement clôturées. La clôture comme moyen de créer un espace d'intimité individuelle ou familiale pose problème, car certains la considèrent comme restrictive de leur espace d'évolution et d'autres comme une appropriation d'une partie de leurs parcelles.

Des conflits peuvent ainsi naître lorsqu'un résident essaye de construire un mur de clôture pour sa concession comme le relate l'extrait d'entretien suivant.

[...] Lorsque j'ai commencé à construire (la clôture), j'ai appelé mon autre voisin et il est allé voir mon voisin et lui a dit que Cissé est en train de construire dans ta parcelle. Mon voisin est allé voir le chef de quartier et est venu avec lui jusque chez moi. On a failli se battre [...] (Cissé, un résident de Néma II).

Ces genres de situations créent des tensions entre voisins, mais aboutissent très peu à un affrontement physique.

Par ailleurs, avec le phénomène périurbain que connaît la ville de Ziguinchor, on note une extension de la ville vers l'Est (Kandialang, Alwar) et le Sud-ouest (Diabir, Kénia, Néma II, Castor, Kantène) et une arrivée de populations dans ces quartiers. Ces dernières années Néma II connaît une certaine croissance démographique (16254 habitants en 2002 et 24166 en 2013)³⁷ qui fait que le quartier est densément peuplé. En

³⁷ Ces données sont fournies par le service régional de l'ANSD à Ziguinchor (2019).

l'espace de dix ans, près de huit mille personnes sont venues s'ajouter à la population résidente. Dans ce contexte, il peut se poser un véritable problème de promiscuité dans le quartier d'autant plus que des conflits naissent de cette concentration humaine en interaction.

2.2 Analyse des relations dans le quartier

L'occupation de l'espace à Néma II est caractérisée par une promiscuité qui oblige les individus à fréquemment entrer en contact puisqu'étant dans des espaces semi-ouverts, à cause d'un déficit de murs de clôture (murs mitoyens). Pour sortir de sa maison, certains sont obligés de passer par la maison avoisinante, les ruelles traversent les vérandas d'autrui et les maisons ouvertes sur la rue et les cours des voisins.

Concernant les relations dans le quartier, majoritairement, les enquêtés déclarent en être satisfaits à tous les niveaux (interpersonnel, voisinage, communauté), à l'exception des relations avec les autorités municipales (voir tableau 1 suivant).

Tableau 1 : répartition de l'échantillon selon la satisfaction des relations par catégorie

Quel est votre niveau d'acceptation des cadres suivants pour la gestion du conflit ? (en %)						
Niveau de satisfaction	Interpersonnel	Voisinage	Communautaire	Autorités du quartier	Autorités municipales	
Très insatisfait	0,0	0,0	0,0	0,7	7,2	
Insatisfait	2,0	2,6	3,3	7,9	38,2	
Neutre	3,3	1,3	3,3	8,6	21,1	
Satisfait	44,1	42,1	67,8	28,9	25,0	
Très satisfait	50,7	53,9	25,7	53,9	8,6	
Total	100	100	100	100	100	

Source : enquête de terrain, juillet 2019

Les relations avec ces dernières (autorités municipales) sont marquées par une insatisfaction du côté des résidents. En effet, le quartier a des problèmes de lotissement (les rues ne sont pas dégagées), d'assainissement (absence de réseau), d'éclairage public (absence de lampadaires dans le quartier) et d'adduction d'eau (les populations consomment majoritairement l'eau des puits). La plupart des habitants pensent que les autorités locales sont responsables des problèmes qu'ils vivent dans le quartier comme l'affirme cet agent du service régional de cadastre dans l'extrait suivant.

[...] Il arrive que des gens, après le lotissement, viennent se plaindre ici, pour dire qu'ils ne sont pas d'accord de notre façon de procéder. Nous leur demandons de déposer des recours et la commission essaye d'étudier leur requête. Maintenant, il arrive que la commission ne parvienne pas à satisfaire leur demande et ils portent plainte. On a plusieurs fois porté plainte contre moi pour vol supposé de terres en tant que représentant du cadastre. Donc, je pars répondre. [...] (M. Diédhiou agent au service technique du cadastre de Ziguinchor).

Le lotissement d'une partie (*Néma II sapeur*) et l'absence de lotissement dans une autre (*Néma II ASECNA*) est à l'origine de frustrations collectives et d'incertitudes pour ce qui concerne la gestion du foncier, mais aussi d'une « vie décente » dans le quartier.

À ce niveau, les responsabilités sont partagées. L'occupation du quartier est spontanée et irrégulière et cette irrégularité peut fonder la posture de l'État d'éviter de cautionner l'illégalité en amenant les équipements sociaux de base. Le quartier a besoin d'une restructuration par le moyen d'un lotissement pour pouvoir accueillir des infrastructures et améliorer le quotidien des résidents.

2.3 Étude de la conflictualité : tensions et conflits à Néma II

Les données du terrain montrent l'existence de tensions et de conflits. Près d'un enquêté sur quatre (25,7 %) déclare avoir été en conflit avec un individu dans le quartier de Néma II.

Tableau 2 : répartition de l'échantillon selon l'existence d'un conflit les 12 derniers mois

Ces 12 derniers mois, vous est-il arrivé d'entrer en conflit avec un individu à Néma II ?	Effectif	Pourcentage
Oui	39	25,7
Non	113	74,3
Total	152	100

Source : enquête de terrain, juillet 2019

Lorsque nous nous intéressons à la conflictualité, nous observons que celle-ci porte principalement, sur le voisinage. En effet, sur les 39 personnes qui ont déclaré avoir vécu un conflit au courant de l'année, 69,2 % ont affirmé que le conflit portait sur la cohabitation avec le voisinage, 15,4 % sur les relations sociales dans le quartier.

La plupart des conflits de voisinage tiennent au fait que l'absence de clôture des concessions crée des interactions directes et un partage de la quotidienneté qui sont défavorables au bon voisinage et à la naissance de conflits, car des individus n'appartenant pas au même ménage partagent un espace ouvert. Ainsi, les enfants se retrouvent souvent ensemble et dans les jeux qu'ils organisent, parfois, ils s'affrontent et se battent. Mais ce qui est important à noter, c'est le transfert des tensions et des conflits vers les adultes qui s'en approprient pour en faire un conflit de voisinage qui peut impliquer plusieurs acteurs dans le ménage.

Par ailleurs, comme on peut le lire dans l'extrait suivant, des tensions autour de l'espace et du foncier existent dans le quartier. L'absence de limites fixes fait que certains voisins se disputent ou en viennent aux mains.

[...], Aujourd'hui sous mes yeux, j'ai un dossier de lecture, un terrain qui est morcelé en deux parcelles vendues à deux familles différentes. Le propriétaire vendeur est décédé et donc il n'y a pas une délimitation physique qui existe. Durant la vente ils ont procédé en disant toi tu prends tant de mètres, toi aussi tu prends tant de mètres, c'était leur manière de procéder. Ils ont cohabité jusqu'au moment où l'une des parties a voulu faire des toilettes dans son terrain et en même temps mettre une clôture. C'est là où le conflit a commencé. Les autres s'opposent à cette clôture et, disent-ils, que la fosse est trop proche d'eux. Ce qui fait qu'eux demain, ils ne pourront pas construire ici ; voilà ça c'est un cas de conflit. [...]. (M. Touré, agent à la maison de justice de Ziguinchor).

Les conflits autour du foncier opposent donc les voisins à Néma II. Ils sont dus au mode d'acquisition de parcelles, à leur appropriation et à leur gestion. L'espace sur lequel se trouve le quartier est une propriété de l'ASECNA. Les premiers habitants (mandingues et peuls) sont venus occuper cette zone sans aucune autorisation de la part de l'ASECNA ou de la mairie. Ces « pionniers » se sont installés en définissant des limites entre eux, en dehors des normes établies en matière d'occupation du foncier urbain.

Par exemple, la sécurisation d'un espace domestique peut souvent déclencher des tensions voire des conflits. De nombreux résidents doivent traverser la cour de leurs voisins pour se rendre chez eux ou accéder à leurs toilettes.

En somme, des tensions entre les résidents sont observables dans le quartier et certaines aboutissent à des conflits. Comment les conflits sont-ils alors pris en charge dans ce quartier ?

2.4 La gestion des conflits à Néma II

Cette partie est consacrée à la manière dont les conflits sont gérés à Néma II. Partant des données du terrain (voir le tableau ci-dessous), il ressort de cela que différentes attitudes sont adoptées par les individus pour dépasser le conflit.

Tableau 3 : répartition de l'échantillon selon le comportement de l'enquêté face au conflit

Lorsque le conflit est survenu, quelle attitude avez-vous finalement adopté ?	Effectif	Pourcentage
J'ai fait comme s'il n'y avait rien (la négation du conflit)	22	56,4
Je suis entré (e) en conflit en insultant et en me battant (la confrontation violente)	8	20,5
Je l'ai convaincu sans insulter, ni me battre (l'approche non violente)	7	18,0
Autre	2	5,1
Total	39	100

Source : enquête de terrain, juillet 2019

Cependant, majoritairement, les personnes enquêtées adoptent un comportement d'évitement. En effet, plus de la moitié (56,4 %) de ceux qui ont déclaré avoir été en conflit affirme faire comme si de rien n'était

(négarion de la conflictualité) et près de deux enquêtés sur dix (18 %) adoptent une approche non violente. On peut donc retenir que si l'occupation spatiale de Néma II est favorable aux conflits, la cohésion sociale qui y règne fait que ces conflits demeurent à l'état latent.

Les entretiens qualitatifs ont montré que deux voisins peuvent entrer en conflit à cause du découpage arbitraire de l'espace, mais que ces mêmes individus se tendent la main lorsque le besoin se pose. C'est ce qui se lit aussi dans cet extrait d'entretien suivant avec ce notable résidant à Néma II.

[...] Ici, à part les conflits liés à la délimitation des parcelles, des concessions, et parfois des enfants, on n'enregistre pas d'absence de cohésion sociale. Si tu as un problème quelconque, les gens se joignent à toi et t'assistent comme cela se doit, dans le bonheur comme dans la joie. Donc, globalement, les conflits, même s'ils existent, ne sont pas importants plus que les bonnes relations entre les gens et n'ont pas de signification sur la cohésion sociale. [...]. (M. Sadio, notable dans le quartier).

Pour la gestion ou le dépassement des conflits, l'enquête par questionnaire montre que plus de la moitié (52,63 %) des enquêtés ne souhaite pas porter la gestion de la conflictualité à un niveau judiciaire. Ils préfèrent globalement gérer les conflits à des niveaux proches (communautaire, familial) comme le montre le tableau 4 ci-après.

Tableau 4 : répartition de l'échantillon selon le niveau d'acceptation des cadres suivants pour la gestion du conflit³⁸

Quel est votre niveau d'acceptation des cadres suivants pour la gestion du conflit ?	Effectif	Pourcentage
Communautaire	129	84,87
Familial	118	77,63
Judiciaire	31	20,39
Autre	1	0,66

Source : enquête de terrain, juillet 2019

Dans la gestion des différends, les entretiens individuels ont montré que les représentants des jeunes ont plusieurs fois été interpellés pour assurer la médiation sur des cas de malentendu dans le quartier. Le chef de quartier et un de ses adjoints ont eux aussi soutenu qu'à plusieurs

³⁸ Le total des pourcentages est supérieur à 100, et celui des effectifs, supérieur à 152 car le tableau est construit avec des données issues d'une question à choix multiple. Pour plus de pertinence, nous avons choisi la première réponse pour chaque enquêté.

occasions, ils ont mis fin à certains antagonismes remontés à leur niveau comme le montre l'extrait d'entretien suivant.

[...]. Le chef de quartier a nommé des sous-délégués de quartier et chacun d'entre eux gère les problèmes de sa zone. Si par exemple vous êtes en train de faire du mal, c'est nous les sous-délégués qui vous convoquons pour essayer d'arranger. Et si on ne peut pas régler, on transfère le cas à la gendarmerie. Il y'a beaucoup de conflits, mais nous arrivons à arranger cela. [...] (M. Ba, responsable administratif à Néma II).

Ainsi, avant que le conflit n'arrive au tribunal, le plus souvent, le chef de quartier et les délégués constituent le premier échelon de gestion des tensions et des conflits. Toutefois, il arrive que la résolution des conflits et des tensions soit parfois portée au niveau judiciaire (tribunal). En effet, les entretiens avec les acteurs de la Maison de Justice³⁹ (voir extrait suivant), renseignent que lorsque les résidents décident de faire recours aux institutions sécuritaires ou judiciaires pour gérer des différends nés du quartier, ils sont redirigés vers cette structure pour une médiation et une issue à l'amiable.

[...]. À la Maison de Justice, on parvient à trouver la bonne mesure afin que chacun y trouve son compte, qu'aucune des parties ne soit délaissée. C'est un peu difficile, mais nous utilisons notre tact, notre diplomatie pour résoudre tous ces problèmes-là. Aussi, tout en jouant sur cette technique de médiation, nous parvenons à trouver une situation acceptable pour tout le monde. [...]. (M. Touré, agent à la maison du justiciable de Ziguinchor).

Par ailleurs, nous avons cherché à comprendre l'importance des acteurs dans la gestion des conflits. Le tableau suivant renseigne qu'en cas de confrontations (conflit ouvert), majoritairement, les enquêtés estiment qu'il est utile de gérer le conflit à un niveau proche (protagonistes, parents, voisins, sages, délégués de quartiers). Seuls 19,7 % des enquêtés trouvent utile de gérer le conflit en ayant recours aux institutions judiciaires.

³⁹ La Maison de Justice est une structure de proximité instituée par le décret n° 99-1124 du 17 novembre 1999 et renforcée par le décret n°2007-1253 du 23 octobre 2007. Elle est rattachée au ministère de la Justice et a pour principal objectif de rapprocher le justiciable de la justice. La maison offre des services relatifs au droit, à la régulation des conflits, à la prévention et au traitement de la délinquance, à l'information des justiciables et à l'aide des victimes.

Tableau 5 : répartition de l'échantillon selon l'utilité des acteurs dans la gestion des conflits dans le quartier (en %)

Niveau d'utilité	des seuls protagonistes	des parents	des voisins	des seuls sages	des seuls délégués de quartier	des autorités administratives locales
Utile	81,6	83,6	57,2	31,6	45,4	19,7
Extrêmement utile	0,7	6,6	9,2	59,2	0,7	2,0
Ni utile ni inutile	1,3	1,3	16,4	2,0	15,8	27,0
Pas du tout utile	2,0	0,7	0,7	0	6,6	10,5
Pas très utile	14,5	7,9	16,4	7,2	31,6	40,8
Total	100	100	100	100	100	100

Source : enquête de terrain, juillet 2019

En somme, à Néma II, comme tout espace urbain, il y a des tensions liées le plus souvent à la cohabitation et à l'occupation de l'espace. Toutefois, les résidents s'accommodent de ces tensions et considèrent que le quartier est paisible. Ils sont satisfaits des relations qu'ils ont avec leurs voisins et la communauté. D'ailleurs, 76,3 % des résidents affirment qu'ils ne quitteront pas le quartier à cause des conflits.

Tableau 6 : répartition de l'échantillon selon l'intention de quitter le quartier à cause du conflit

À cause des conflits, vous souhaitez quitter Néma II ?	Effectif	Pourcentage
D'accord	3	2,0
Pas d'accord	29	19,1
Pas du tout d'accord	116	76,3
Tout à fait d'accord	4	2,6
Total	152	100

Source : enquête de terrain, juillet 2019

Les conflits sont donc minimisés, voire peu déterminants dans le choix ou l'intention de rester vivre à Néma II. Les résidents s'accommodent des tensions et des conflits et essayent de vivre ensemble, d'améliorer leur quotidien commun et font plus de place à la communauté pour gérer les conflits qui naissent entre eux.

Conclusion

Les études sur la conflictualité à Ziguinchor ont longtemps été portées sur le conflit armé casamançais, laissant de côté les différends liés à la cohabitation et à l'occupation de l'espace urbain. Cette étude en s'intéressant à la conflictualité dans le quartier populaire de Néma II, a pu montrer que les rapports sociaux y sont quelque part influencés par l'organisation de l'espace et l'environnement physique. Les relations sont parfois tendues entre les voisins à cause d'une absence de délimitation administrative du foncier et d'une appropriation informelle des espaces d'évolution. Les tensions relatées par les enquêtés débouchent parfois sur des conflits, mais, parfois, les populations arrivent à les gérer à un niveau local par le biais des parents, des notables ou des autorités du quartier.

Bibliographie

CADORET Anne, 2011, « Analyse des processus conflictuels. Le cas du littoral du Languedoc-Roussillon », *L'Espace Géographique*, Tome 40, n °3, pp. 231-244.

CARON Armelle et TORRE, André, 2006, « Vers une analyse des dimensions négatives de la proximité », *Développement durable et territoires*, 10 mai 2006, consultée le 12 juin 2019) sur l'adresse suivante, <http://journals.openedition.org/developpementdurable/2641>

CASTELLS Manuel, 1983, « The City and the Grassroots. A Cross-Cultural Theory of Urban Social Movements », Berkeley, University of California Press, 471 p.

FOUCHER Vincent, 2003, « Pas d'alternance en Casamance : Le nouveau pouvoir sénégalais face à la revendication séparatiste casamançaise ». *Politique africaine*, 91(3), pp.101-119.

JOERIN Florent, PELLETIER Mathieu, TRUDELLE Catherine et VILLENEUVE Paul, 2005, « Analyse spatiale des conflits urbains : enjeux et contextes dans la région de Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, 49 (138), pp.319-342.

MARUT, Jean Claude, 2010, « *Le conflit de Casamance : ce que disent les armes* », Paris, Karthala Éditions, 420 p.

MELE Patrice, LARRUE Corinne et ROSEMBERG Muriel (dir.) 2013, « Conflits et territoires », Tours, PUF-R, 224 p.

MONROY Michel et FOURNIER Anne, 1997, « Figures du conflit. Une analyse systémique des situations conflictuelles », Paris, PUF, 232 p.

SENECAL Gilles, 2005, « Conflits de proximité et coopération : une géographie des acteurs et des interactions sociales », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 49, n ° 138, pp. 277-285.

TORRE André et KIRAT Thierry, 2008, « Territoires De Conflits : Analyses des mutations de l'occupation de l'espace », Paris, L'Harmatan, 324 p.

TORRE André et CARON Armelle, 2005, « Conflits d'usage et de voisinage dans les espaces ruraux », in FILIPPI Maryline (dir), *Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux*, Éditions Quæ, pp. 297-314.

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Revue annuelle à comité de lecture international

**N°1,
DÉCEMBRE
2020**

Vous tenez dans vos mains le premier numéro de la revue internationale des sciences économiques et sociales (RISES). Cette revue est portée par le Laboratoire de recherche en sciences économiques et sociales de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal).

RISES est un espace de dialogue entre plusieurs disciplines et paradigmes et publie des articles originaux. Elle est une revue qui paraît une fois par an, sous formats physique et électronique.

Elle dispose d'un comité scientifique international ainsi que d'un comité de lecture. Les textes envoyés pour publication dans la revue sont soumis à une instruction en double aveugle.

Les contributions pluridisciplinaires de ce numéro inaugural nous font voyager dans quatre différents continents que sont l'Afrique, l'Europe, l'Amérique et l'Asie (Sénégal, Côte d'Ivoire, Niger, République Démocratique du Congo, Cameroun, Union Européenne, Mexique, Chine).

Ont contribué à ce numéro :

*Moustapha Tamba,
Benoît Tine,
Mamadou A. Diallo,
Doudou Dièye Guèye,
Ismaila Sène,
Lamine Touré,
Serigne Momar Sarr,
Aminata Diop,
Fabrice Tanoh,
Dali Serge Lida,
Jean-Louis Lognon,
Ibrahima Demba Dione,
Ibrahim Malam Mamane Sani,
Saadou Aboubacar,
Bondo Mulunda,
Mathieu Jérémie Abena Etoundi,
Mathias Kaimangui,
Dairou Soulémanou,
Hamidou Issa,
André Bienvenu Mfo,
Adama Sadio,
Lalekou Kouakou Laurent,
Zan Bi Irié Séverin,
Yeo Tiéba,
Jean Alain Goudiaby*



Illustration de couverture : © 123rf.com

ISBN : 978-2-343-22387-2

44 €

